

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
- Conditions d'admission	5
- Pédagogie	5
- Evaluation au cours de la formation	5
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6
- Infos pratiques	6

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en sciences politiques vous offre une étude introductive de trois dimensions principales pour mieux comprendre le « politique » :

- le fonctionnement de l'Etat,
- le fonctionnement des grandes évolutions des relations et institutions internationales,
- le fonctionnement de l'action publique.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif est de permettre à l'étudiant de mieux comprendre le " politique ", à travers l'étude introductive de trois dimensions principales (étudiées de manière plus approfondie dans le programme de bachelier en Sciences politiques) :

- le fonctionnement de l'Etat, de ses institutions, les différents acteurs et groupes qui entrent en compétition pour orienter la conduite des affaires publiques, les attitudes et comportements des citoyens à la fois en Belgique et de manière comparée ;
- les grandes évolutions des relations et institutions internationales ;
- l'action publique : le rôle de l'administration publique, les politiques publiques, les relations entre l'administration et les citoyens, l'évaluation de l'action publique.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- | | |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------|
| ○ Obligatoire | ⊗ Au choix |
| △ Activité non dispensée en 2014-2015 | ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015 |
| ⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015 | ⊞ Activité de deux ans |

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

La mineure totalise 30 crédits qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année du programme de bachelier.

Bloc
annuel
2 3

⊗ Pour les bacheliers en Sociologie et anthropologie (30 crédits)

○ LPOLS1212	Régimes politiques contemporains	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	2q	X	X
○ LPOLS1223	Action publique	David Aubin, Christian de Visscher	45h	5 Crédits	1q	X	X
○ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q	X	X
○ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales : théories et systèmes - Partie I	Michel Liegeois	30h+15h	5 Crédits	2q	X	X
○ LPOLS1328	Comparative politics	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q	X	X

○ Un cours au choix

parmi :

⊗ LPOLS1311	Droit international public	Yves Lejeune	45h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher (coord.), Lieven De Winter, Benoît Rihoux	45h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael, Lisa Isnard (supplémentaire Tanguy de Wilde d'Estmael)	40h	5 Crédits	1q	X	X

⊗ Pour les bacheliers en Sciences humaines et sociales (HUSO) (30 crédits)

○ LPOLS1212	Régimes politiques contemporains	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	2q	X	X
○ LPOLS1223	Action publique	David Aubin, Christian de Visscher	45h	5 Crédits	1q	X	X
○ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q	X	X

						Bloc annuel	
						2	3
○ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales : théories et systèmes - Partie I	Michel Liegeois	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
○ LPOLS1328	Comparative politics	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q	x	x

○ Un cours au choix

parmi:

⊗ LPOLS1311	Droit international public	Yves Lejeune	45h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier, Catherine Gourbin	30h	5 Crédits	1q	x	x

⊗ Pour les bacheliers autres que SOCA et HUSO (30 crédits)

Les étudiants de DROI12BA choisissent LESPO1114-LPOLS1222-LPOLS1224 Les étudiants de DROI13BA choisissent LPOLS1320-LPOLS1323-LPOLS1328

○ LESPO1114	Sciences politiques <i>Les DROIT12BA suivent au Q1 avec M. Reuchamps</i>	Pierre Baudewyns, Vincent Legrand, Gaëlle Pellon, Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q	x	
○ LPOLS1328	Comparative politics	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q	x	x

○ Un cours au choix

parmi:

⊗ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales : théories et systèmes - Partie I	Michel Liegeois	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x

○ Un cours au choix

parmi:

⊗ LPOLS1223	Action publique	David Aubin, Christian de Visscher	45h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael, Lisa Isnard (supplémentaire Tanguy de Wilde d'Estmael)	40h	5 Crédits	1q	x	x

○ Un choix

De 5 à 10 crédits parmi:

⊗ LPOLS1121	Sociologie politique	Benoît Rihoux	30h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LPOLS1222	Modèles socio-politiques de l'Etat	Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher (coord.), Lieven De Winter, Benoît Rihoux	45h	5 Crédits	2q	x	x

⊗ Cours obligatoires pour accéder aux programmes de Master en sciences politiques et administration publique (6 crédits)

○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q	x	x
-------------	------------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-----	-----------	----	---	---

○ Un cours parmi

Un cours de méthodologie parmi les deux ci-dessous est recommandé pour l'accès aux masters en sciences politiques aux étudiants qui n'auraient pas suivi un enseignement jugé équivalent dans leur baccalauréat.

⊗ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Mathieu Berger	25h+20h	4 Crédits	1q	x	x

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en philosophie [prog-2014-filo1ba]
- > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation générale [prog-2014-roge1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2014-soca1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2014-comu1ba]
- > Bachelier en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale [prog-2014-rom1ba]
- > Bachelier en langues et littératures modernes, orientation germaniques [prog-2014-germ1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2014-arke1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2014-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2014-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2014-edph1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2014-farm1ba]
- > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques [prog-2014-clas1ba]
- > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales [prog-2014-hori1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2014-ecge1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2014-huso1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2014-hist1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2014-math1ba]
- > Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes [prog-2014-lafr1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2014-droi1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les étudiants inscrits à un programme de bachelier sont admis à la formation, pour autant que leur cursus principal le permette.

Pour plus de détails, consulter ici le tableau récapitulatif présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès: www.uclouvain.be/programme-mineures.html

PÉDAGOGIE

Les méthodes pédagogiques sont variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Programmes accessibles	Conditions d'accès
<ul style="list-style-type: none"> • Master en sciences politiques (orientation générale ou orientation relations internationales) • Master en administration publique 	<p>Accès direct avec la mineure à condition d'avoir suivi les cours de méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LPOLS1235 Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales (2 crédits) • et LPOLS1221 Analyse des données quantitatives (4 crédits) ou LCOPS1212 Collecte et analyse des données qualitatives (4 crédits)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Benoît Rihoux](#)

Personnes de contact

Personne de contact : **Chantal Herman**

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique : B. Rihoux

Personne de contact : Ch. Herman (POLS) chantal.herman@uclouvain.be

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième année

Une inscription en deuxième année du programme de bachelier via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième année avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième année

Lors de leur inscription en troisième année du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième année. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription à la deuxième année du programme de bachelier disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de la deuxième année du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de sa deuxième et troisième année en tenant compte des horaires de la mineure.

En cas de conflit horaire plusieurs solutions sont envisageables :

- Reporter des cours en BAC3

En cas de conflit en BAC2 (entre un cours de la majeure et un cours de la mineure), l'étudiant peut demander via requête au conseiller aux études, à reporter un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré requis voir FAQ7). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

- Anticiper des cours de BAC3

Si, en préparant son horaire étalé sur les deux dernières années de baccalauréat, l'étudiant de BAC2 se rend compte qu'il aura un conflit en BAC3 (cours de la majeure et cours de l'option), il peut demander à anticiper un des deux cours en BAC2. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure. L'étudiant doit demander l'accord de sa conseillère aux études pour ses anticipations de cours à l'année précédente au moyen du formulaire de requête.

- Assumer le conflit

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et, du coup, sa présence à ce cours n'est plus indispensable. Pour pouvoir bénéficier de ces dispositions particulières, l'étudiant doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant concerné. Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans le descriptif des cours repris sur le programme d'études (en cliquant sur le code du cours).

- Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit

Les informations concernant les équivalences de cours sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé. L'étudiant doit demander, via le formulaire de requête, l'accord de sa conseillère aux études pour pouvoir remplacer un cours de son programme par un cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Cécile Delannay cecile.delannay@uclouvain.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, frederique.rotsaert@uclouvain.be tel. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site web : <https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>